

DEPARTEMENT
SOMME
ARRONDISSEMENT
AMIENS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°69/2025

Communauté de Communes Nièvre et Somme

1 Allée des Quarante - BP 30214 - 80420 FLIXECOURT

Tél : 03/22/39/40/40

Membres titulaires en exercice : 55

Membres titulaires présents : 37

Membres votants : 40

L'an Deux mille vingt-cinq, le 10 Avril à 18 h 00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Nièvre et Somme légalement convoqué le 3 avril 2025, s'est réuni à la salle le chiffon – rouge Rue P.ERMENAUULT – à Flixecourt sous la présidence de Monsieur René LOGNON, Président.

Etaient présents tous les délégués titulaires suivants :

Mmes BENEDINI, LEPOIX, LEBRUN, DIRUY, ROUSSEL, SOUILLARD, DE ALMEIDA, LEMAIRE, CERNEY, ALEXANDRE,

Mrs PINCHON LEITAO, HERBETTE, CARLIER, FOURCROY, DELASSUS, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, GAILLARD, LOGNON, DELAFOSSE, GUILLOT, COLOMBEL, MAUGER, CARPENTIER, BEC, FRANCOIS, WALIGORA, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE, HENRY, PARMENTIER, CARLE, DELATTRE, DUCROTOY,

Etaient excusés, absents tous les délégués titulaires suivants :

Mmes DUFRENOY, CHEVALIER, CAPRON, MINET, LICOUR,

Mrs DE LIMERVILLE, VIGNON, ALEXANDRE, LEULIER, MADANI-BUTIN, BLAIZEL, BELLAREDJ, LOUETTE, BOULLET, BOULARD, GROSSEL, LEBLANC D, LEBLANC JM.

Pouvoirs :

M DELIMERVILLE donne pouvoir à M DELATTRE

M BOULARD donne pouvoir à M MAUGER

M GROSSEL donne pouvoir à M DUCROTOY

Secrétaire de séance : Mme DE ALMEIDA

OBJET : Subventions 2025 du Dispositif d'Accompagnement des Initiatives Culturelles (DAIC)

La séance étant ouverte,

Vu la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Nièvre et Somme,

Vu la compétence Culture exercée par la Communauté de Communes,

Vu la délibération n°144/2017 du 02 mai 2017 actant la politique de développement culturel et les demandes de subventions afférentes au DAIC,

Vu l'avis de la commission culture en date du 25 Mars 2025.

Le Vice-Président rappelle au Conseil communautaire que la Communauté de Communes Nièvre & Somme met en œuvre un vaste projet culturel innovant, qui contribue à la mutation de son territoire et favorise l'expression de ses populations par le biais de l'art et de la culture, dont les axes de développement sont la lecture publique, le spectacle vivant, la musique, les patrimoines culturels et historiques, et les archives.

En plus de ce projet structurant, de nombreuses initiatives complètent l'action intercommunale et participent à la vie culturelle et à l'attractivité du territoire (expositions, valorisations de patrimoines, événementiel...).

Dans ce cadre, plusieurs demandes de subventions DAIC ont été reçues pour l'année 2025 et validées par la commission Culture.

Cela concerne les dispositifs suivants :

- **L'AAVA (Amicale des Amateurs de Véhicules Anciens)**
 - Nom du projet : *15^e fête des véhicules anciens* (rassemblement annuel des véhicules anciens, bourses de pièces détachées, marché du terroir, groupes de musique, animations diverses...)
 - Dimanche 6 juillet 2025 à Pernois
 - Budget prévisionnel : 8 280,00 €
 - Demande de la structure : 1 656,00 € (20 %)
 - **Proposition de versement : 1 656,00 €**

- **Les Amis de la Collégiale de Picquigny**
 - Nom du projet : *Commémoration du 550^e anniversaire du traité de Picquigny et animations culturelles 2025 autour de la Collégiale* (exposition de peinture, programmation de concerts)
 - D'avril à décembre 2025 à Picquigny
 - Budget prévisionnel : 21 500,00 €
 - Demande de la structure : 4 300,00 € (20 %)
 - **Proposition de versement : 4 300,00 €**

- **L'APATE (Association pour la préservation du Patrimoine et l'Attractivité Touristique de l'Étoile)**
 - Nom du projet : *Au fil de Carmen* (exposition, construction de décor avec le centre de loisirs de L'Etoile, concerts entre mars et octobre 2025)
 - De mars à octobre 2025 à L'Etoile
 - Budget prévisionnel : 4 450,00 €
 - Demande de la structure : 890,00 € (20%)
 - **Proposition de versement : 890,00 €**

- **LE CHATEAU BLANC**
 - Nom du projet : *Saison 2025* (Programmation de 4 ou 5 événements de type concerts et pièces de théâtre..., poursuite du partenariat avec le photographe Ludo Leleu en résidence et des ateliers journalistiques en partenariat avec Radio Campus Amiens)
 - De janvier à décembre 2025 au Château Blanc de Flixecourt
 - Budget prévisionnel : 15 700,00 €
 - Demande de la structure : 3 140,00€ (20 %)
 - **Proposition de versement : 3 140,00 €**

- **CH'LEZ'ARTS FESTIVAL**
 - Nom du projet : *Festival artistique et culturel Ch'lez'arts festival 2025* (Art de la photographie, peinture, littérature avec la présence de 2 auteurs, lecture et poésie, tremplin musical « jeunes talents », 5 concerts sur la grande scène)

- Samedi 31 mai 2025 de 14h à 1h
 - Budget prévisionnel : 10 800,00 €
 - Demande de la structure : 2 160,00 € (20 %)
 - **Proposition de versement : 2 160,00 €**
- **LE PETIT MONDE D'ANTOINETTE**
- Nom du projet : *Panneaux de rue commémoratifs* (en lien avec le Centre d'Interprétation Vignacourt 1418, réalisation de panneaux de rues durables)
 - Budget prévisionnel demandé : 2 100,00 €
 - Demande de la structure : 420,00 € (20%)
 - **Proposition de versement : 420,00 €**
- **MEMOIRE VIVANTE** (projet 2023 différé)
- Nom du projet : *Les Cavins en Famille* (réalisation d'un reportage d'environ 30 minutes, présentant le site du marais des Cavins, faisant découvrir l'histoire de l'industrie textile du territoire avec JP Grumetz, et ayant pour fil conducteur le roman « En Famille », d'Hector Malot + acquisition de matériel audio-visuel)
 - Budget prévisionnel : 2 250,00 €
 - Demande de la structure : 510,00 € (20 %)
 - **Proposition de versement : 510,00 €**
- **VIGNACOURT 14-18 (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine de Vignacourt)**
- Nom du projet : *Saison culturelle 2025 du centre d'interprétation* (ateliers avec le photographe Irwin LEULLIER, concerts, ateliers dessins, arts plastiques, aquarelle, gravure, modelage, initiation à l'anglais, expositions, concerts,...)
 - De janvier à novembre 2025 au CIAP de Vignacourt
 - Budget prévisionnel : 6 280,00 €
 - Demande de la structure : 1 256,00 € (20 %)
 - **Proposition de versement : 1 256,00 €**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

- Accorde au titre du Dispositif d'Accompagnement des Initiatives Culturelles 2025 les subventions mentionnées ci-dessus.
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.
- Autorise le Président à signer tout document relatif au bon déroulement de cette affaire.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président.



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 17 avril 2025 et de sa publication le 18 avril 2025.

